

BARNEVILLE-CARTERET

Histoire d'une station balnéaire

Le dernier ouvrage de Jean BARROS

Un monument éditorial de 594 pages

Jean Barros, qui vient régulièrement à Barneville-Carteret depuis 1950, date à laquelle son père a acquis une villa pour y passer les vacances. L'auteur s'est pris « d'amour et d'intérêt » pour la station balnéaire, ce qui l'a mené à entreprendre de nombreuses recherches. Le présent ouvrage est le fruit d'un travail minutieux, approfondi entrepris il y a de nombreuses années. Très précis, très documenté, cet ouvrage est également d'une lecture agréable car il intègre une iconographie très riche.

Rappelons que situées sur la côte ouest du « clos du cotentin », les communes de Barneville-sur-Mer et de Carteret ont fusionné officiellement le 1^{er} janvier 1965 pour former la commune de Barneville-Carteret.

La commune est constituée de trois « pôles » : Carteret et sa plage, le bourg de Barneville et Barneville-Plage aujourd'hui totalement urbanisé et relié au bourg par l'avenue de la mer et la rue Hauvet. Les trois « pôles » entourent le « havre », milieu mi-marin mi-prairies inondables relié à la mer par le chenal du port de Carteret, qui se remplit et se vide au rythme des marées dans lequel viennent se jeter paresseusement des petits cours d'eau ou fleuves côtiers tels que le Fleuve et la Gerfleur.

A Carteret, les « villas balnéaires » sont situées pour le plus grand nombre sur le Cap. A Barneville-Plage, elles sont alignées sur le front de mer. Les « villas et chalets balnéaires », construits entre 1883 et 1930, ainsi que quelques constructions des dernières décennies qui témoignent d'une recherche architecturale originale font partie du patrimoine bâti remarquable de Barneville-Carteret.

Barneville et Carteret ont été fréquentées pour les « bains de mer », dès la première moitié du XIX^e siècle, mais c'est l'arrivée du chemin de fer (1889 et 1894) qui va assurer le développement rapide de la « station balnéaire ».

Au début du XXI^e siècle, la population sédentaire de la commune est de 2340 habitants, la capacité hôtelière est de 165 chambres, les campings offrent 600 emplacements et on recense 1578 résidences secondaires. En été, la population atteint 12000 personnes. En juillet et août, il y a beaucoup de monde à Barneville-Carteret et les animations sont nombreuses telles que les « fêtes de la mer » sur le port de Carteret. Les sites naturels et le patrimoine bâti offrent de belles promenades.

L'auteur est de longue date membre de la Société d'Archéologie et d'Histoire du département de la Manche. Il s'y est fortement investi, publiant notamment de nombreux articles dans la *Revue de la Manche*. En 2021, dans cette même collection, il a publié « *Le château d'Olonde et les possessions des Harcourt d'Olonde en Cotentin* ».